

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18711 - 73EME ANNÉE

Actions annoncées pour obtenir la hausse du prix de la canne à sucre

Planteurs mobilisés pour leur survie



Combien ce sucre rapporte-t-il à Tereos, coopérative de planteur de betteraves propriétaire des deux usines sucrières de La Réunion ?

La semaine qui commence sera encore marquée par la lutte des planteurs pour une augmentation du prix de la canne à sucre.

Les discussions sont toujours dans l'impasse pour décider du prix de la canne à sucre alors que la coupe commence dans un mois. Depuis le 10 mai dernier, un arrêté paru au Journal officiel garantit à la filière canne-sucre le versement d'une subvention supplémentaire de 28 millions d'euros pour 2017, 2018, 2019 et 2020. La fin des quotas sucriers le 1er octobre prochain change les débouchés du sucre réunionnais en Europe. En effet, les usines de sucre de betteraves pourront alors produire sans limite. Elles ont un coût de production plus faible qu'à La Réunion. Les 28 millions d'euros de l'État doivent compenser cette différence afin de permettre au sucre réunionnais d'avoir un prix de vente concurrentiel en Europe.

Prix inchangé depuis plus de 20 ans

L'industriel, Tereos, veut garder pour lui l'intégralité de cette subvention. Les planteurs demandent que cette somme puisse contribuer à améliorer leurs revenus. Le prix de référence est en effet le même depuis plus de 20 ans. Il est de 39,09 euros par tonne de canne achetée par l'industriel. Les planteurs revendiquent 45 euros. La dernière négociation mercredi s'est terminée par un désaccord du fait de l'intransigeance de Tereos à refuser toute augmentation du prix de la canne, et par la proposition de Tereos de remettre en cause le prix plancher de 31 euros la tonne pour les livreurs

de cannes longues coupées mécaniquement. L'industriel veut lui substituer un prix de 23 euros la tonne. Les représentants des syndicats CGPER et FDSEA ont quitté ensemble la salle des discussions et ont annoncé des mobilisations cette semaine.

Vendredi, le Parti communiste réunionnais a annoncé publiquement sa solidarité avec la lutte des planteurs. Le PCR demande aussi que toute la transparence soit faite sur les revenus tirés de tous les coproduits de la canne à sucre, et propose la création d'un comité permanent de suivi de la filière. Ce secteur économique emploie directement ou indirectement 18.000 personnes, l'objectif est de préparer au mieux l'avenir de la filière dans la perspective de l'après 2020.

1200 euros la tonne de sucre ?

Bruno Robert, responsable des Jeunes agriculteurs, était hier l'invité du journal télévisé du soir de Réunion Première. Il a salué le soutien du PCR et attend que d'autres partis s'expriment dans le même sens. Il a également dénoncé l'opacité qui règne autour des bénéfices que Tereos réalise en vendant les produits de la canne cultivée par les planteurs. Ainsi, il doute que l'industriel vende ses sucres au cours mondial, soit environ 400 euros la tonne. Selon les calculs du syndicaliste, Tereos vendrait ses sucres spéciaux 1200 euros la tonne, soit trois fois le cours mon-

dial. Il est donc urgent de tout mettre sur la table afin de confirmer ou infirmer une telle hypothèse. Car avec un prix de vente de 1200 euros la tonne pour les sucres spéciaux, et en comptant sur la subvention de 28 millions d'euros qui permet de vendre en Europe le sucre en vrac au prix du sucre de betteraves, alors l'industriel doit réaliser d'importants bénéfices. Dans ces conditions, comment expliquer qu'ils veulent maintenir le prix de référence à un niveau inchangé depuis plus de 20 ans ?

Les planteurs ont donc décidé d'agir pour faire aboutir leurs revendications. La filière canne-sucre a une importance considérable dans notre île. Outre les emplois, les 25.000 hectares de cannes sont importantes dans la lutte contre l'érosion. C'est également une culture qui occupe la moitié des surfaces agricoles de l'île. Tous les Réunionnais sont donc concernés à un degré divers par la survie ou la disparition de la canne à sucre. Autant dire qu'il faut s'attendre à une mobilisation à la hauteur de cet enjeu.

M.M.

In kozman pou la rout

« Sak i ézite rant dé l'égliz, i sar pa fé la priyèr »

Moin la pa in gran pratikan la rolizyon. Dizon mi sava sérémoni sansa la mès loin an loin. Mé la pa pou sa mi vant amoin, pars rozman koméla, dann nout péi, sak i vé pratiké li pratik, sak i vé pa, li pratik pa. Bon pou sa mèm ! Mé nana kalité d'kroiyan i sava l'égliz an l'égliz, shapèl an shapèl, tanpl an tanpl é mi domann amoin pou kosa. Mon kozman an-o la i aport in répons : zot i sava rod kékshoz zot i trouv pa in l'androi, ala pou kosa zot i sava in n'ot épi in n'ot ankor. Mé kosa ? L'anbyans ! La mizik ! La konpagni d'moun ! Kék shoz lé indéfinisab. Mi pans sré bon d'konète pars konmsa, pétète, i pé trouv in rosète pou rasanm demoun an bazan d'si lé z' a-koté, an déor d'lo bi prinsipal. Alé ! Mi lèss azot fé sak zot i vé sanm sa é ni rotrov pli d'van sipétadyé.

Edito

Canne à sucre : le PCR a pris position, quelle est celle des autres candidats ?

Une question essentielle pour notre île vient de débouler dans la campagne des législatives : l'avenir de la filière canne-sucre. C'est l'illustration d'un problème qui s'appréhende dans sa globalité. La canne à sucre n'est pas seulement une matière première d'un produit. La recherche a amené à diversifier ses usages dans des domaines tels que l'agro-alimentaire, la papeterie ou l'énergie. Dans notre île, la canne sert à produire principalement du sucre, des alcools et de l'électricité.

Cette plante joue un rôle important dans l'absorption de la pollution créée par les rejets des automobiles et autres moteurs à pétrole. Elle est capable d'accumuler le CO2 et restitue ensuite de l'énergie sous forme d'électricité. Il est donc clair que sans la canne, la consommation de charbon serait plus importante dans les centrales thermiques du Gol et de Bois-Rouge qui assurent la puissance de base du réseau électrique à La Réunion. La canne à sucre contribue donc à la marche vers l'autonomie énergétique.

Grâce à ses racines très étendues, la canne à sucre retient une masse considérable de terre dans les régions pentues où elle est plantée. Elle est donc un moyen de lutte contre l'érosion. En son absence, le risque de coulée de boue lors des fortes pluies serait plus important. Ces racines sont également un filtre qui contribue à assainir le sol et donc à protéger les nappes phréatiques. La canne à sucre a donc un rôle très important dans l'aménagement du territoire à La Réunion.

Sur le plan social, la filière canne-sucre donne du travail à 18.000 personnes dans les 24 communes de La Réunion, donc dans toutes les circonscriptions. 100.000 Réunionnais sont donc concernés directement ou indirectement par ces emplois. La canne à sucre a donc un rôle dans la cohésion de la société.

Penser qu'une plante aussi importante puisse être menacée de disparaître à cause de la concurrence mondiale sur le marché d'un seul produit, le sucre, devrait provoquer chez les candidats aux législatives un foisonnement de propositions. Force est de constater que dans cette bataille, le PCR est le seul parti à avoir pris position et fait des propositions. Ceux qui gardent le silence ne doivent pourtant pas perdre de vue que ce n'est pas parce qu'on ne parle pas d'un problème qu'il disparaît. L'avenir de la filière canne-sucre sera à l'agenda du gouvernement qui sera issu de ces élections législatives. C'est pourquoi le PCR a souligné qu'il est nécessaire de se positionner sur cette question. Car le silence et l'inaction ne peuvent que fragiliser l'avenir de la canne à sucre.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Un article de Salim Lamrani

Paul Vergès et l'internationalisme du Parti Communiste Réunionnais

Fondé en 1959, année du triomphe de la Révolution cubaine menée par Fidel Castro, le Parti communiste réunionnais de Paul Vergès a eu dès le départ une vocation internationaliste. Si l'objectif principal est de revendiquer le droit des Réunionnais à la dignité, le PCR a toujours maintenu un lien très fort avec les peuples en lutte pour leur émancipation. Modeste par sa taille et son influence, issu d'une minuscule île perdue au milieu de l'Océan Indien, le PCR s'est en revanche distingué par sa solidarité sans failles avec les causes nobles et il n'a jamais transigé sur les principes de fraternité et de générosité avec les humbles de la terre. Quelles ont été les grandes causes de l'Humanité soutenues par le PCR depuis sa fondation ? Dans quelles zones géographiques a-t-il exprimé sa solidarité internationaliste ? De quelle manière a-t-il contribué à ces luttes ? Quelles grandes personnalités révolutionnaires du XXe siècle Paul Vergès a-t-il rencontré en tant que secrétaire général du PCR ? Tant de questions auxquelles cet article souhaite apporter une réponse.

Le PCR, au nom du principe de solidarité des luttes, a ainsi apporté un soutien constant aux peuples en lutte dans la zone de l'Océan Indien, que ce soit en Afrique du Sud ou aux îles Chagos. Paul Vergès a également joué un rôle important dans la solidarité internationaliste avec le Vietnam attaqué par l'impérialisme étasunien, conjurant les deux grandes puissances, l'URSS et la Chine, de mettre de côté leurs différends afin de soutenir la cause de l'émancipation menée par Ho-Chi-Minh. Enfin, le PCR a exprimé une fidélité durable à la lutte du peuple cubain pour préserver son indépendance, symbole de l'aspiration des déshérités à une vie meilleure.

Solidarité dans l'Océan Indien

Le Parti Communiste Réunionnais a d'abord exprimé sa solidarité internationaliste dans sa zone géographique en soutenant deux grandes

causes : le droit du peuple chagossien à vivre sur sa terre natale et la lutte contre l'Apartheid en Afrique du Sud.

Chagos

L'archipel des Chagos est un ensemble de 65 îles principales pour une superficie d'environ 60 kilomètres carrés, situé au Nord de l'Océan Indien, entre l'Afrique et l'Indonésie, à 2 000 kilomètres de La Réunion, dont la plus importante est Diego Garcia (44 km²). Tout comme La Réunion, les Chagos ont été une colonie française de peuplement à partir de 1783. En 1814, à l'issue des guerres napoléoniennes et de la signature du Traité de Paris, les Chagos – ainsi que toutes les îles de l'Océan Indien sauf La Réunion – passent sous couronne britannique. En 1903, l'archipel est intégré à la colonie de l'île Maurice. En 1965, les Chagos sont séparées de l'île Maurice, qui obtiendra son indépendance en 1968, et devient le territoire britannique de l'Océan Indien. L'archipel est alors peuplé d'environ 2 000 habitants, pour la plupart descendants des esclaves originaires Madagascar et du Mozambique et de travailleurs venus de l'Inde.

En raison de sa position stratégique, dans le cadre de la Guerre froide, les Etats-Unis décident d'installer en 1966 une base militaire dans l'île de Diego Garcia, la plus importante dont dispose Washington à l'étranger, pour une durée totale de 70 ans (50 ans + 20 ans). Pour cela, et en accord avec le gouvernement britannique, tous les Chagossiens sont arbitrairement déportés vers l'île Maurice et les Seychelles entre 1966 et 1973, sans aucune possibilité de retour, cela en violation des articles 9, 13 et 17 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Selon l'article 9, « nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé ». L'article 13 stipule que « toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ». Enfin, l'article 17 rappelle que « nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété ».

Le PCR, en vertu de ses principes fondateurs de solidarité internationaliste, a exprimé son soutien à la

lutte du peuple chagossien dès les premiers instants. En 1989, Paul Vergès, alors maire de la ville du Port, a accueilli la première conférence internationale sur la lutte du peuple chagossien au respect de ses droits fondamentaux. La municipalité a également décidé de nommer la principale avenue de la ville « Avenue Chagos », en hommage à la lutte d'un peuple considéré comme frère d'après l'Histoire, la géographie et les aspirations à la dignité.

Olivier Bancoult, Président du Groupe Réfugiés Chagos, a salué la mémoire de Paul Vergès en rappelant le soutien indéfectible du PCR à la cause de son peuple :

« Nous sommes honorés que la cause chagossienne ait pu faire partie de ses grands combats. Avoir Paul Vergès à nos côtés dans notre lutte pour le respect de nos droits fondamentaux aura été un privilège et une grande source d'inspiration encore aujourd'hui. Il fut un vrai guide, presque un Papa, qui nous a aidés dans nos premières batailles. Je me souviens que durant son mandat de Président du Conseil Régional entre 1998 et 2010, il nous a invités ici, au Conseil Régional, et nous a encouragés à donner une dimension internationale à la lutte chagossienne, à faire porter notre voix au plus grand nombre. Notre première conférence internationale s'est faite ici, à la ville du Port, à la Réunion, en 1989, et c'est aussi Paul Vergès qui fut le premier à encourager la création du Comité Solidarité Chagos-La Réunion ».

Aujourd'hui, les Chagossiens, au nombre de 10 000, aspirent toujours à la justice. Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR, a réaffirmé en février 2017, à l'occasion du IXe congrès du parti, le soutien des héritiers de Paul Vergès à la cause chagossienne.

La lutte contre l'Apartheid en Afrique du Sud

Le PCR s'est également engagé de manière résolue et concrète aux côtés du peuple sud-africain dans la lutte contre le régime raciste de

Pretoria et l'Apartheid. Pourtant, le contexte était hostile à l'expression de toute solidarité. En effet, le gouvernement français apportait son soutien à Pretoria. Une liaison aérienne rapprochait La Réunion et l'Afrique du Sud et le régime suprématisiste disposait même d'une représentation diplomatique dans l'île. Par ailleurs, l'Apartheid disposait également d'un groupe d'amitié au Sénat français, lequel était présidé par Georges Repiquet, un Réunionnais. De son côté, Paul Vergès, prenant le contrepied du pouvoir dominant et dénonçant la complicité de la France institutionnelle avec les bourreaux de Pretoria, lançait à La Réunion le mot d'ordre « Libérez Mandela », symbole de la résistance à l'oppression, et apportait un soutien politique et matériel à la lutte contre la ségrégation raciale.

En 1985, le PCR a organisé une immense manifestation contre le régime de l'Apartheid et en soutien à la lutte des Sud-Africains pour la liberté qui a rassemblé des milliers de personnes. L'exigence était triple : boycott des produits sud-africains vendus à La Réunion, fermeture de la ligne aérienne entre Saint-Denis et Johannesburg et fermeture du consulat sud-africain. En tant que député européen, Paul Vergès a pris la tête d'une délégation de parlementaires et a organisé une mission d'enquête en Afrique du Sud étouffée par le régime de l'Apartheid. Marqué par les injustices observées, le groupe parlementaire a publié un rapport à son retour dénonçant les exactions commises contre la majorité des Sud-Africains victimes du système ségrégationniste. Suite à ce compte-rendu, l'Union européenne a décidé de restreindre ses relations diplomatiques avec Pretoria.

Lors du centenaire de la fondation de l'ANC en janvier 2012, aucun parti européen n'a été invité aux célébrations. En revanche, le PCR occupait une place d'honneur aux côtés des autres délégations, illustrant ainsi la reconnaissance du peuple sud-africain pour la solidarité active des Réunionnais.

Soutien à la lutte du peuple vietnamien

Le Vietnam a également été l'une des grandes causes défendues par le PCR. Cette nation qui aspirait à la pleine indépendance a été victime d'une guerre implacable de 1965 à 1973, menée par les États-Unis, opposés à l'émancipation du peuple vietnamien. En l'espace de huit ans, il y eut davantage de bombes lan-

cées sur le Nord-Vietnam que le total de bombes lancées durant toute la Première et la Seconde Guerres mondiales. La résistance populaire menée par Ho-Chi-Minh a suscité une solidarité internationale, à laquelle a contribué Paul Vergès.

Paul Vergès vouait respect et admiration pour les peuples de l'URSS, sa révolution et ses progrès sociaux et entretenait des liens politiques solides avec ses dirigeants. En revanche, il n'hésitait pas à exprimer son opposition quand il considérait qu'était ébranlé le socle de principes et de valeurs internationalistes. Ainsi, en 1968, il a condamné l'invasion de Prague par l'URSS, la qualifiant de « tragique erreur », et voté contre une motion présentée par le Parti communiste de l'URSS en 1968 lors d'un congrès réunissant les partis progressistes du monde entier. En pleine crise entre l'Union soviétique et la Chine, le leader du PCR a lancé un appel aux deux grandes puissances, les conjurant de mettre leurs différends de côté, en leur rappelant que la grande priorité était la lutte du peuple vietnamien contre l'impérialisme étasunien. Paul Vergès rencontrera Mao Ze Dong en octobre 1961 lors d'un déplacement en Chine, jetant les bases de liens durables entre le Parti communiste chinois et le PCR. Paul Vergès rencontrera également Ho-Chi-Minh et tissera des rapports avec le Vietnam.

Fidélité à Cuba socialiste

La Révolution cubaine a été une source d'inspiration pour tous les peuples en lutte pour leur émancipation. A La Réunion, l'influence des idées de progrès véhiculées par le processus mené par Fidel Castro a marqué le PCR. Paul Vergès avait exprimé avec éloquence son admiration pour la lutte du peuple cubain pour la dignité : « Cuba, exemple en Amérique latine de ce que peut faire un peuple qui prend en mains ses responsabilités. C'est pour nous une raison supplémentaire de confiance dans notre propre victoire un jour ».

Le combat du PCR pour l'égalité était suivi avec attention du côté de La Havane. Les dirigeants cubains savaient qui était Paul Vergès. Ainsi, à l'occasion du XXe anniversaire du triomphe de la Révolution en janvier 1979, le Parti communiste cubain invita le secrétaire général du PCR à La Havane, lequel fut reçu avec les honneurs. Fidel Castro tint à rencontrer Paul Vergès lors d'un entretien qui dura plusieurs heures. Le PCR a été marqué par les

grandes réussites de la Révolution cubaine et notamment par la protection sociale accordée aux plus vulnérables. Un extrait du journal Témoignages de 1979 exprime ce sentiment :

A Cuba, il n'y a plus d'enfants traînant dans les rues. Les petits citoyens de chaussures, les petits mendiants ont disparu. Les enfants sont rois. En bonne santé, à l'école, dans les centres de vacances ou dans leur famille ou leurs parents ne connaissent plus la peur du lendemain. Les femmes ont droit au travail, à la parole, à la liberté. Un Code de la famille les protège, elles et leurs enfants.

Paul Vergès songeait à une application possible à La Réunion des réussites du modèle cubain, notamment dans le domaine social. L'île présentait à cette époque toutes les caractéristiques socio-économiques d'une société du Tiers-Monde. Ainsi, selon l'INSEE, en 1970, le revenu par habitant était inférieur à 300 euros, soit 17 % du niveau national. Le PCR était surtout impressionné par le succès de Cuba dans la lutte contre l'analphabétisme qui, en 1961, devint le premier territoire du continent américain à éradiquer ce fléau. Aujourd'hui encore, La Réunion compte plus de 120 000 illettrés sur une population de 840 000 habitants, soit près de 25 % des 16-65 ans, alors que Cuba a résolu ce problème il y a plus d'un demi-siècle.

Conclusion

L'internationalisme solidaire vis-à-vis des peuples du Sud en lutte pour leur émancipation a été une valeur fondamentale cultivée à Paul Vergès et le PCR. En son temps, José Martí, héros national cubain, avait exprimé la maxime suivante : « La Patrie, c'est l'Humanité ». Depuis 1959, la Révolution cubaine a fait de ce principe le pilier de sa politique étrangère. A La Réunion, le PCR sous l'égide de Paul Vergès, à sa façon et dans la limite de ses moyens, a exprimé la solidarité des Réunionnaises et des Réunionnais avec les femmes et les hommes de la planète qui ont revendiqué leur droit inaliénable à l'autodétermination, à la paix et à la dignité.

Salim Lamrani

Oté

Kontinyé l'èv Paul Vèrgès, in gran nésésité pou nou

Sète bann péi, an parmi sak lé pli rish dsi la tèr i sort réini-i apèl sa rényon lo G7. Si moin la pa tronpé zot téi vé diskite dsi bann problèm lo tэрorism-in problèm la plipar rant zot la ankourazé - dsi lo sékirité dann l'Erop - sé konm saké bann mètèr d'dézord i koz-, épi galman dsi la suit pou done bann z'akor dsi l'anvironeman-i apèl sa bann z'akor Paris.

Noré pou di dsi lo bann problèm mé moin mi vé rogard do pré la késtyonn l'anvironeman pars sa in késtyonn i intèrès nout partoi dopi 1970 par-la. Koman la pa vré ? Sak i di sa, li na ka lir la litératir nout parti épizapré li va oir... Tout fason, moin lé paré pou paryé in mèrl blan avèk ki k'i vé, ké bann éspésyalis l'informasyon « péi »-vi ké zot nana toultan lo mo-la dann la boush - i koné pa l'aktivité l'ONERC avèk Paul Vergès.

Moin na in kamarad, dizon in frèr, i di toultan, nout péi La Rényon la gingn la shans an avoir inn an parmi lo bann la tir lo signal d'alarm dsi in gran danzé pou l'imanité, san ké, dann son péi, bann médyà i done ali pou vréman, la plas téi mérite ali pou vréman.

Dizon ni pé dir, sa i pé z'ète in détaye mé konm désèrtin i di toultan zot i vé mète La Rényon é bann rényoné anlèr, pou in kou nana in vré gran Rényoné, lèss amoin romark bann médyà épi in bonpé bann politik i pran in pé lé shoz a la léjèr. Nou, pou nout par, nou k'i di i fo kontinyé lo travay Paul Vergès, alon fé sa a-fon é pa solman avèk la boush, mé dann l'aksyon.

Justin